

# FESTIVAL PHOTOGRAPHIQUE INFLUENCES INDIENNES

3<sup>e</sup> édition

---

25 mai - 24 juin 2018  
BEAUCOUZE (49) France

## APPEL A CANDIDATURE

Nous vous invitons à soumettre votre travail photographique dans le cadre de la 3e édition du festival photographique INFLUENCES.

Pour l'édition 2018, le **FESTIVAL INFLUENCES** sera **INDIEN**.

### THÈME:

Nous attendons de vous un travail d'auteur, qu'il s'inscrive dans une démarche purement artistique ou bien documentaire, sur des sujets divers (art, social, politique, culturel, géographique, nature, environnemental,...) mais néanmoins directement lié à l'**INDE**. Nous précisons que nous n'attendons pas de vous des photographies dites « d'illustration ».

Cet appel à candidature est ouvert à tous les photographes amateurs ou professionnels, de tous âges. Il n'y a pas de frais de candidature.

### Le festival INFLUENCES c'est quoi :

Un événement culturel convivial, de qualité et essentiellement gratuit. Une volonté de soutenir les photographes et plus particulièrement les photographes émergents. Un territoire et sa photographie à l'honneur. Des sensibilités photographiques différentes. Des expositions qui se complètent, une programmation cohérente. Des expositions en intérieur et surtout en extérieur, installées dans un parc verdoyant. Des temps forts: missions pédagogiques, ateliers, stages photographiques, conférences, visites, rencontres avec les auteurs photographes, moments conviviaux, projections...

**Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2017.**

Plus d'informations : [tisseursdimages.com](http://tisseursdimages.com) - Contact : [tisseursdimages@gmail.com](mailto:tisseursdimages@gmail.com)



Organisé par Tisseurs d'images



# Festival photographique Influences Indiennes

(#3)

Mis en œuvre par Tisseurs d'images

## CONVENTION PHOTOGRAPHE

---

Il est convenu ce qui suit :

Entre les soussignés :

**L'association « Les Tisseurs d'Images »**, organisatrice du festival Influences.

Adresse postale : 17 Av du Général Lamoricière - 49100 ANGERS - FRANCE

Téléphone : +33 (0)2 41 43 61 09

Courriel : [tisseursdimages@gmail.com](mailto:tisseursdimages@gmail.com)

N° de SIRET : 795 049 527 00018

Forme juridique : Association loi 1901

-----

### Et Le photographe

Nom et prénom :

Nationalité :

Adresse postale :

Pays :

Adresse mail :

Site internet (si existant):

Numéro de téléphone/Skype :

-----

### Sélection des expositions :

Pour l'édition 2018, un jury constitué par les Tisseurs d'images sélectionnera **8 projets** parmi les dossiers reçus et complets. Le jury se réunira courant du mois de novembre 2017.

**Pour participer, envoyez votre dossier par l'intermédiaire d'un site dédié à l'envoi de fichiers volumineux (WeTransfer, Dropbox, ...) ou par zip, à notre adresse mail dédiée :**

[influencessubmission@gmail.com](mailto:influencessubmission@gmail.com)

Ce dossier devra nous parvenir au plus tard le **31 octobre 2017**.

## Thématique :

Votre série photographique devra répondre à la thématique du festival Influences pour lequel vous concurrez.

Pour l'édition 2018, le **FESTIVAL INFLUENCES** sera **INDIEN**.

Nous attendons de vous un travail d'auteur, qu'il s'inscrive dans une démarche purement artistique ou bien documentaire (art, social, politique, culturel, géographique, nature, environnemental,...) directement lié à l'**INDE**.

Le photographe déclare détenir les droits de copyright des visuels concernés et les autorisations de droits à l'image des personnes photographiées.

### Le dossier de sélection devra comporter les éléments suivants :

- La présente convention signée.
- Votre **série photographique**, composée de **20 images maxi**. Cependant, nous n'accepterons pas les dossiers comportant une seule image.
- Les images (photos ou compositions) seront envoyées en **Jpeg, 72dpi** (2000 pixels max pour le plus grand côté). Les images HD seront, ensuite, demandées aux photographes sélectionnés.
- Une **photo du candidat**. Cette photographie peut être utilisée pour le blog, site internet et autres outils de communication du festival Influences.
- **4 images Haute Définition** : "*support communication*", pour la presse. Ces 4 images font sûrement partie de votre série, vous les enverrez donc aussi en HD.
- Un **titre et un texte de présentation** de la série (1000 signes maximum, en français ou en anglais)
- Un court **texte de présentation** du photographe, ainsi que sa **biographie**.  
Le texte de présentation sera celui dont nous nous servirons pour la communication et qui sera exposé avec votre travail. Accordez-y une attention particulière à sa rédaction.

Tous les fichiers images devront être renommés comme suit : **prénomnomducandidat-numéro.jpg**, avec le prénom et nom du candidat, suivi d'un numéro unique à 2 chiffres (ex : micheldupont-05.jpg)

Les 4 images HD dites "*support communication*" seront renommées comme suit : **prénomnomducandidat-numéro-com.jpg** (ex : micheldupont-08-com.jpg).

La photo du candidat devra être aussi renommée : **prénomnomducandidat.jpg** (ex : micheldupont.jpg)

Si l'ordre de vos images est important dans votre série, merci de joindre au dossier une « **planche contact** » (format pdf) sur laquelle figurera vos images (format vignette) dans l'ordre.

**Important** : les dossiers incomplets ou ne correspondant pas à la thématique ne seront pas pris en compte lors de la sélection.

Les résultats de la sélection seront connus dans le courant du mois de **décembre**.

Les photographes retenus seront informés par mail.

Les Tisseurs d'Images précisent que les projets seront appréciés par leur qualité et leur pertinence artistique. Il ne s'agit en aucun cas d'une sélection « purement technique ». Il est important aussi de préciser que la sélection se fera en tenant compte de notre volonté de présenter différentes sensibilités photographiques autour de la thématique.

Le festival est ouvert aux amateurs comme aux professionnels, de tout âge.

La décision du jury est souveraine et sans appel.

Les dossiers non sélectionnés seront détruits à compter du 30 avril 2018.

L'association s'engage à ne pas exploiter les dossiers non sélectionnés et les photos associées dans le cadre de son festival.

## **Tirage de l'exposition :**

Le photographe lorsqu'il est sélectionné, s'engage à faire parvenir dans les plus brefs délais à l'association les fichiers en définition « maximum » (tiff 8 bits ou JPEG sans compression, ni ré-échantillonnage important, 300 dpi) de ses images pour impression de l'exposition.

L'association « Les Tisseurs d'images » prend en charge tous les frais techniques d'impression et d'installation.

L'association définit l'emplacement et les formats à sa convenance. Cependant, nous nous entendrons avec le photographe pour la scénographie. Les expositions seront pour la grande majorité exposées en extérieur. Le photographe accepte donc d'être exposé dans le lieu qui lui sera attribué.

## **Légende des photos, texte de présentation, ordre des photos:**

Un **texte de présentation** de la série est privilégié (1000 signes maximum), plutôt que des légendes sous chaque photographie. Dans ce cas, le texte sera mis en place au début de la série.

Cependant, pour les photos qui devront être légendées individuellement, le photographe fournira une « planche contact » en format pdf, comprenant photos et les textes. Ils devront aussi indiquer l'ordre des photos.

## **Communication :**

Le photographe accepte que les **4 visuels** "support communication", libres de droit, ainsi que son portrait, soient repris sur les outils de présentation et de promotion du festival Influences (blog, site internet, réseaux sociaux, dossier de presse, bilan, flyers, affiches, presse,...).

## **Droits d'auteur et rémunérations :**

L'association ne pourra pas, malheureusement, attribuer de droits ou autres rémunérations aux photographes sélectionnés suite à cet appel à candidature.

## **Pendant le festival :**

La présence du photographe lors du premier week-end du festival, notamment pour la soirée d'ouverture, est vivement souhaitée et très appréciée. C'est aussi l'envie des Tisseurs d'images de créer un moment de rencontre et d'échanges.

L'association « Les Tisseurs d'Images » prendra à sa charge les **frais de déplacement** dans la limite de **250€/photographe**, les **frais d'hébergement** pour deux nuits, les **petits déjeuner** ainsi qu'un **repas**. S'il s'agit d'un travail collectif, ce défraiement ne pourra être assuré que pour un photographe du collectif. Des logements chez l'habitant et proche du festival seront proposés en priorité.

Dans le **cadre de cette édition Indienne**, l'association s'efforcera de prendre en charge les vols A/R en classe économique, ainsi que les frais de visa pour les candidats résidants en Inde, selon ses possibilités financières.

Le photographe pourra être sollicité par l'association afin de participer à des visites commentées de sa propre exposition lors du week end d'ouverture, ainsi qu'à la soirée conférence pour y présenter sa démarche et son travail. L'association contactera directement le photographe pour lui proposer ces interventions. Les possibilités financières de l'association étant limitées, il ne sera pas possible de rémunérer l'intervention du photographe pour ces sollicitations.

## Restitution:

A la fin du festival, seuls les tirages papier, en l'état sont mis gracieusement à la disposition du photographe. Les tirages seront à récupérer sur place ou ultérieurement à l'imprimerie Elographic, 152 avenue Patton à Angers, dans un délai de trois mois à compter du dernier jour du festival. Un envoi est possible mais les frais de livraison sont à la charge du photographe.

## Catalogue du festival :

Dans l'éventualité de l'édition d'un catalogue photographique du festival, le photographe accepte que tout ou partie de ses photos exposées, ainsi que son texte de présentation et sa biographie soient utilisés à titre gracieux par l'association.

Ce catalogue sera réalisé par l'association et vendu à son profit.

Les coordonnées et contacts du photographe seront mentionnés dans le catalogue.

## Carte postale

Le photographe accepte que l'une des photos de son exposition soit utilisée pour l'édition d'une carte postale, format 10x15 cm ou 14x14 cm, (sur laquelle figureront au dos: le nom du photographe, le titre de sa série, son site internet, le nom et année du festival, le logo et contacts des Tisseurs d'Images). Cette carte postale éditée à 300 exemplaires maxi, sera vendue durant le festival, au bénéfice de l'association « Les Tisseurs d'images ». Nous n'autorisons pas les photographes à vendre leurs propres cartes postales.

L'association des Tisseurs d'Images vous remercie de bien vouloir nous renvoyer cette convention signée.

Le candidat déclare accepter les conditions de la présente convention.

A : ..... Le : .....

Signature du photographe précédée de  
la mention « lu et approuvé » :

A : ..... Le : .....

Signature de l'organisateur, précédée de  
la mention « lu et approuvé » :